



Organiser un repas dansant

Par **magueule80**, le **16/05/2013** à **21:08**

Bonjour

J'aimerais créer une entreprise afin d'organiser des soirées dansantes dans une salle des fêtes des villages voisins.. un musicien viendra animer la soirée et moi je serais là pour accueillir et servir les personnes présentes, vente d'alcool (rosé, vin rouge ou bière) avec le repas par un traiteur.

Mes questions sont;

-quel statut juridique je peux me déclarer?

-as-t-on besoin d'une licence pour les alcools proposés?

-Quels sont les charges de la SASU ?

-Comment obtient-on une assurance pour dégâts ou risques éventuels durant la soirée ou dois-je me renseigner ?

Merci pour vos réponses qui m'aideront certainement à m'avancer dans mon projet cordialement